

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CCAS EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 23 juin 2026
- Organisation d'octobre rose
- Repas des aînés
- Compte rendu du groupe « Thématiques sociales »
- Questions diverses

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Naty PEYROU, vice-présidente du C.C.A.S.

DATE DE LA CONVOCATION : 14 septembre 2026

Présents : Naty PEYROU, Patrick DARTIGUEMALLE, Muriel SARTIRANO, Claudine FAVEREAUX, Annie LUPUYAU, Sonia LAGURGUE et Bernadette LAINÉ

Absents Excusés : Hikmat CHAHINE et Alexandra BOGNENKO SANIEZ

Procuration : Néant

Secrétaire : Sonia LAGURGUE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 JUIN 2026

Avis favorable

ORGANISATION D'OCTOBRE ROSE

La Vice-Présidente informe l'assemblée que la marche aura lieu le dimanche 18 octobre 2026 à 09h00. Rendez-vous de l'équipe fixé à 08h30, voire plus tôt pour ceux qui le peuvent afin d'aider à l'installation.

Les deux parcours de l'année dernière sont conservés. Le tracé et le maintien de la manifestation seront confirmés 48 à 24 heures avant l'évènement, selon la météo et l'état des chemins.

Des signaleurs encadreront le groupe de marcheurs : Patrick ouvrira la marche, probablement à vélo, d'autres bénévoles seront placés au milieu et en fin de cortège (Régis). Les bénévoles porteront des gilets jaunes et veilleront au respect du parcours.

Un stand de rafraîchissements sera installé. Naty se chargera des achats. Les tables de la salle des associations seront utilisées pour la caisse ainsi que les stands. Un stand de crêpes sera également tenu par la fille d'Annie.

À prévoir :

- achat de fumigènes roses pour le départ ;
- confirmation de la présence de la Ligue auprès d'Alexandra ;
- confirmation de la participation du foyer pour l'échauffement avant le départ, (séance d'étirements animée par la GV Tercis au retour) ;
- décoration du village par les bénévoles de la médiathèque le vendredi 16 octobre 2026.

REPAS DES AINES

Les membres de l'assemblée souhaitent faire évoluer le traditionnel repas des aînés et proposer une formule plus conviviale et adaptée. Sachant que le club du 3ème âge local organise déjà un repas de fin d'année, plusieurs pistes sont discutées :

- remplacer le repas par des paniers repas distribués sur inscription ;
- maintenir le repas, avec une préparation assurée par Pascale, employée communale, avec l'aide des membres du CCAS ;
- organiser un goûter-spectacle ;
- proposer un goûter avec galette.

Concernant les paniers repas, les bénéficiaires pourraient venir les retirer à l'occasion d'un moment convivial autour d'un café et d'une galette. Les paniers seraient livrés aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

La possibilité de relever l'âge d'accès au repas ou à l'animation, de 70 à 75 ans, est également évoquée.

Cette évolution pose la question des personnes invitées les années précédentes qui n'atteindraient pas encore 75 ans. Il est proposé qu'elles continuent à être invitées, le changement ne s'appliquant qu'à compter de 2027.

Cette modification pourrait toutefois susciter certaines tensions. Aucune décision définitive n'est prise à ce stade. Le sujet sera examiné lors d'une prochaine réunion.

Il est également constaté que le coût d'organisation des repas des aînés devrait augmenter en raison de l'inflation.

Organisation retenue :

Après échanges, il est décidé d'organiser un thé dansant le samedi 30 janvier 2027, de 15h30 à 18h30. L'animation sera assurée par un groupe composé de deux musiciens. Bernadette, membre de l'assemblée et Présidente de l'association des retraités de Tercis transmettra leurs coordonnées à Naty, qui prendra contact avec eux. La décoration de la salle devra être prévue en amont.

Les participants se verront proposer des galettes à la frangipane, des couronnes des rois, des pastis landais et des petits chocolats ainsi que du café, du thé, du chocolat chaud, du vin blanc sucré ou du cidre.

Une invitation sera envoyée à chaque habitant âgé au moins de 70 ans, avec réponse obligatoire afin d'organiser la manifestation sur inscription. Les paniers seront maintenus pour les personnes de plus de 80 ans qui ne pourront pas participer au thé dansant.

La manifestation ayant lieu en janvier, les dépenses seront imputées au budget 2027, ce qui permettra de préserver une partie du budget 2026.

Suites à donner : Les représentants du conseil municipal présents à la réunion présenteront ces propositions au conseil municipal prévu dans la semaine, dans le cadre des questions diverses.

COMPTE RENDU DU GROUPE « THEMATIQUES SOCIALES »

La Vice-Présidente informe l'assemblée de sa participation à une réunion thématique à Saugnac-et-Cambran, réunissant les CCAS de 18 communes du Grand Dax. Neuf communes étaient finalement représentées.

Cette rencontre a permis de comparer le fonctionnement des différents CCAS et de partager des idées. Dans la majorité des communes voisines, l'âge requis pour bénéficier des repas ou des aides destinés aux aînés est fixé à 75 ans.

QUESTIONS DIVERSES

Rien à signaler.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu début novembre 2026.

La Secrétaire de séance,

Sonia LAGURGUE



La Présidente de séance,

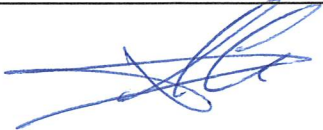
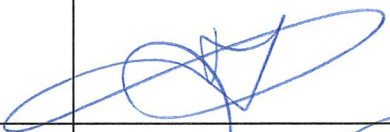
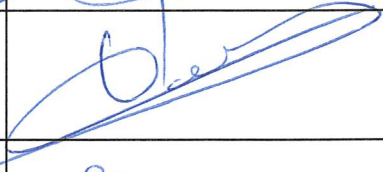
Naty PEYROU



REUNION DU CCAS

EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2026

TABLEAU DES PRESENCES

NOM	PRENOM	OBSERVATION	SIGNATURE
CHAHINE	Hikmat	ABSENT EXCUSE	
PEYROU	Naty		
BOGNENKO SANIEZ	Alexandra	ABSENTE EXCUSEE	
DARTIGUEMALLE	Patrick		
SARTIRANO	Muriel		
FAVEREAUX	Claudine		
LUPUYAU	Annie		
LAINÉ	Bernadette		
LAGURGUE	Sonia		